



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le terrorisme

Question au Gouvernement n° 3468

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti.

M. Éric Ciotti. Monsieur le Premier ministre, ils s'appelaient Nadine, Vincent, Simone. Parce qu'ils étaient chrétiens, ils sont tombés au cœur de la basilique Notre-Dame de Nice, ville touchée pour la troisième fois consécutive par le terrorisme. Ils ont rejoint Samuel Paty et les 266 victimes qu'a fait depuis 2012 la barbarie islamiste en France comme ils ont rejoint les victimes de l'attentat de Vienne. Je veux en cet instant rendre hommage à leur mémoire et avoir une pensée pour leurs familles. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Je veux aussi rendre hommage aux forces de l'ordre, notamment – on les a un peu oubliés – aux policiers municipaux de Nice, primo-intervenants, admirables de courage, qui ont neutralisé le terroriste. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Monsieur le Premier ministre, vous nous trouverez toujours à vos côtés pour renforcer les armes dont nous avons besoin pour gagner cette guerre contre l'islamisme. Pour cela, des actes concrets immédiats sont indispensables.

Alors que les trois derniers attentats sont tous la conséquence d'une immigration incontrôlée, allez-vous oui ou non imposer un moratoire migratoire aux pays qui nous menacent ? *(Protestations sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Alors que 2 540 islamistes sont sortis ou vont sortir de prison entre 2018 et 2022, allez-vous oui ou non instaurer des procédures de contrôle ?

Alors que 4 100 étrangers sont fichés pour menace terroriste et que seulement 16 d'entre eux ont été éloignés depuis septembre, allez-vous oui ou non tous les expulser ?

Alors que la menace est maximale, allez-vous oui ou non activer l'état d'urgence terroriste issu de loi de 1955 ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Fabien Di Filippo. Ça alors ! Mais Jean Castex ne sert à rien !

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Je m'associe aux mots que vous avez eus pour les victimes et leurs familles mais également pour les militaires, les policiers, notamment les policiers municipaux. À Nice, ceux-ci ont

été les premiers à neutraliser le terroriste, avec beaucoup de courage, et le Président de la République, lors de son déplacement, a pu les remercier et les féliciter.

Bien sûr, nous sommes fermes mais permettez-moi de constater une légère divergence entre nous. Hier, en commission, vous m'avez interrogé en citant les mêmes chiffres sur les étrangers en situation irrégulière qui seraient fichés au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste – FSPRT – en tant qu'islamistes radicaux.

Je peux comprendre que vous n'ayez pas les informations du ministre de l'intérieur. Pourtant, la commission des lois dans son ensemble l'a constaté : j'ai pris le temps de détailler les chiffres que vous avanciez, et de démontrer qu'ils n'étaient pas bons. Et voici que vous répétez, en séance publique, des chiffres que vous savez faux !

M. Éric Ciotti. Vous avez dit qu'ils étaient justes !

M. Gérard Darmanin, ministre . Monsieur le député Ciotti, ce n'est pas en mentant... (Exclamations sur les bancs du groupe LR. – Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Si vous m'écoutez, vous aurez des réponses précises à des questions précises et importantes. Monsieur le député, ne mentez pas quand nous parlons de terrorisme ; c'est extrêmement grave.

Je vous l'ai expliqué hier : les 4 100 étrangers inscrits au FSPRT de la direction générale de la sécurité intérieure ne sont pas tous présents sur le sol national. Certains ont été expulsés il y a longtemps et sont interdits de retour en France. Vous auriez pu avoir la gentillesse de signaler que sur les 800 étrangers en situation irrégulière inscrits au FSPRT que le Président de la République a trouvés à son arrivée, plus de la moitié ont été expulsés – les 200 autres le seront.

M. Pierre Cordier. Insuffisant ! Insuffisant, Darmanin !

M. Gérard Darmanin, ministre . C'est ça, dire la vérité aux Français ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3468

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 novembre 2020](#)